

LA CONCILIATION DE LA MATERNITÉ ET DES ÉTUDES À L'ADOLESCENCE : DES SERVICES SCOLAIRES ADAPTÉS

par Francine Bélanger avec la collaboration des membres du Comité conseil sur les mères adolescentes dans le réseau de l'éducation ¹

Le nombre de grossesses chez les adolescentes, principalement chez les plus jeunes, a augmenté depuis les années 80. Au Québec, on compte près de 4 000 cas de grossesses par année chez les jeunes filles de 12 à 17 ans. Le tiers d'entre elles vont donner naissance à un enfant. Toutefois, plusieurs de ces jeunes mères vont quitter l'école sans diplôme. Leur sous-scolarisation aggrave leur situation parce que, sans diplôme, elles ont du mal à s'intégrer au marché du travail.

L'école secondaire ne constitue pas, a priori, un milieu propice pour concilier les études et les responsabilités familiales. De surcroît, certains préjugés à l'endroit des filles qui décident de poursuivre leur grossesse sont tenaces. Diane Mathurin, psychologue scolaire à la Commission scolaire Marie-Victorin, en sait quelque chose : « Je décèle, dit-elle, chez certains membres du personnel la crainte que ces adolescentes ne deviennent des modèles à imiter. Cette perception négative peut conduire la jeune fille enceinte à quitter l'école. »

La plupart des jeunes filles enceintes vivent des situations familiales et sociales difficiles. Ainsi, bien que certaines préfèrent poursuivre leurs études dans leur école, d'autres souhaitent changer d'établissement. Le présent article fait état de quelques pratiques exemplaires conçues pour ces élèves. Elles ont en commun l'adoption d'un mode d'enseignement individualisé qui permet un encadrement soutenu des jeunes filles dans leur parcours scolaire ainsi qu'une certaine souplesse, compte tenu de leurs responsabilités maternelles. Pour le moment, ces pratiques sont encore marginales dans le réseau scolaire. Elles ont toutefois le mérite d'offrir un soutien particulier aux jeunes filles enceintes et aux jeunes mères, augmentant par le fait même leurs chances de réussite. Le but visé est d'étendre ces pratiques à d'autres établissements scolaires avec l'appui des ressources du milieu : les organismes communautaires, les

CLSC, les centres locaux d'emploi (CLE), etc.

CRÉER UN ÎLOT PROTÉGÉ

AU CŒUR D'UNE ÉCOLE

SECONDAIRE PUBLIQUE

Lucile Boivin est enseignante à l'école Joseph-François-Perrault de Québec. Elle connaît bien ces jeunes filles, car elle leur enseigne depuis 30 ans. Elle relate une anecdote illustrant le changement de mentalité qui s'est opéré à l'égard de la grossesse à l'adolescence : « Quand j'ai commencé à enseigner aux jeunes filles-mères, comme on les appelait à l'époque, elles devaient porter un voile sur le visage lorsqu'elles se déplaçaient à l'intérieur de l'institution. » Peu à peu, ces pratiques humiliantes ont fait place à une intégration des jeunes mères à l'école ordinaire.

Lucile Boivin est responsable d'une classe multiprogramme pour les jeunes filles enceintes et les mères adolescentes de 12 à 18 ans, et de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Ses élèves viennent de la région de Québec et parfois de l'Est du Québec. Elles peuvent s'inscrire à tout moment, soit pour une courte période ou pour toute l'année scolaire. Certaines habitent chez leurs parents; les autres vivent en appartement ou en foyer d'accueil. À compter de cette année, la Commission scolaire de la Capitale augmente son offre de services : le nombre de places disponibles dans la classe multiprogramme ne sera plus limité à douze comme auparavant. De plus, les jeunes mères pourront la fréquenter jusqu'à la fin de leur secondaire.

Deux personnes, l'une à temps plein, l'autre à temps partiel, se partagent l'enseignement, qui est individualisé. À chacune des étapes, un plan est établi et réajusté pour chaque élève. Les filles suivent l'horaire normal de l'école, ce qui leur permet de créer des liens avec les autres jeunes et d'éviter l'isolement. Des cours sont offerts au secteur des jeunes dans les disciplines obligatoires, sauf les sciences physiques.

Lucile Boivin enseigne à temps plein le français et les mathématiques. À titre de conseillère du groupe, elle accompagne et encadre chaque élève de façon soutenue. Les cours de sciences humaines sont donnés par l'enseignant à temps partiel. Si une élève désire s'inscrire au cours de sciences physiques, nécessaire pour l'obtention d'un DES donnant accès à certains cours au cégep, elle peut se joindre à un groupe ordinaire. Il en est de même pour tout autre cours à option qu'elle voudrait ajouter à son horaire.

Pour des raisons évidentes, l'élève est inscrite à des cours prénatals et postnatals offerts par une infirmière du Centre Jeunesse et donnant droit à des unités. Comme elle progresse à son propre rythme, elle peut être soumise aux épreuves du ministère de l'Éducation dès qu'un programme dans une discipline donnée est terminé. Cet arrangement est possible grâce à l'accord du Ministère.

De plus, tout en bénéficiant de services adaptés à leur situation particulière, les élèves de cette classe ont accès à toutes les activités et à tous les services de l'école (animatrice de pastorale, infirmière du CLSC, travailleuse sociale, conseillère d'orientation ou autres). En général, elles se sentent très à l'aise dans l'établissement, bien acceptées et respectées des autres. Elles peuvent prendre leur dîner à la cafétéria, et cela, gratuitement. On veut ainsi les inciter à adopter un régime alimentaire bien équilibré durant leur grossesse. Cela ne va pas toujours de soi pour une adolescente, n'est-ce pas?

Lucile Boivin conclut : « On constate souvent une amélioration de leur rapport à l'école : certaines d'entre elles vivent un succès scolaire pour la première fois. »

UNE MAISON OÙ LA SCOLARISATION DES JEUNES MÈRES RIME AVEC L'ESTIME D'ELLES-MÊMES

Comme on vient de le voir, à l'école Joseph-François-Perrault de Québec, on regroupe les filles dans

une classe multiprogramme pour les aider à terminer leurs études secondaires. Poursuivant le même objectif, la région de Sherbrooke propose un modèle différent, issu d'une entente entre le centre Saint-Michel pour l'éducation des adultes et un centre de réadaptation pour les mères en difficulté d'adaptation, la Villa Marie-Claire. Grâce à cette entente, Élise Robitaille, orthopédagogue et spécialiste en adaptation scolaire, et son collègue Éric Malenfant offrent des services éducatifs aux jeunes filles enceintes et aux jeunes mères à la Villa Marie-Claire. Élise Robitaille côtoie des jeunes filles chaque jour et par conséquent, connaît bien leurs difficultés pour ce qui est de fonctionner à leur fois à l'école et dans leur famille : « Il faut d'abord établir un lien de confiance, affirme-t-elle. Elles traînent avec elles un lourd passé et ce sont des jeunes avec de multiples difficultés d'adaptation; l'école n'est pas leur première préoccupation. »

La Villa Marie-Claire offre une foule de services, entre autres l'hébergement, les activités récréatives et éducatives au centre de jour, l'aide à domicile, le réseau de familles-marraines, la halte-garderie de même que la banque de vêtements et d'articles pour bébé.

Élise Robitaille croit que la scolarisation à temps partiel donne la possibilité aux jeunes mères de mieux s'acquitter de leurs responsabilités familiales (consultations médicales pour elles ou leur bébé, maladie de celui-ci, etc.). Des cours du pré-secondaire et du secondaire sont offerts dans les matières suivantes : français, mathématiques et informatique. Selon le cas, des cours de biologie, de sciences physiques, de physique et de chimie sont aussi donnés. Les responsables soutiennent que le programme de l'éducation des adultes comporte un parcours scolaire accéléré et qu'il a le mérite d'être bien adapté à l'enseignement individualisé. Il s'agit d'un avantage pour ces jeunes dont la plupart ont un retard scolaire.

Conseillère d'orientation et éducatrice à la Villa Marie-Claire depuis dix-neuf ans, Hélène Brunet veut redonner confiance à ces jeunes femmes et leur permettre de construire un projet d'avenir. Elle a adapté le programme DEVENIR, créé par Armelle Spain, Sylvie Hamel et Lucille Bédard de l'Université Laval. Il s'agit d'une démarche d'orientation qui s'appuie sur des caractéristiques féminines, soit l'importance des relations avec les personnes importantes dans sa vie et sur l'aspect global de son projet de vie. En somme, les dimensions familiale, sociale et professionnelle doivent coexister en harmonie. Hélène Brunet et Élise Robitaille animent cette démarche intégrée au programme scolaire des élèves. Cette contribution a valu à la Villa Marie-Claire récemment une mention d'honneur à l'occasion de la remise des Prix de la famille par la Fédération des unions de familles et le Mouvement des caisses Desjardins.

Présenté dans un climat chaleureux, ce programme scolaire permet aux jeunes mères de partager leurs joies, leurs craintes et leurs problèmes quotidiens avec d'autres adolescentes dans la même situation que la leur. Élise Robitaille conclut: «L'école à la Villa Marie-Claire, c'est beaucoup plus que la scolarisation; c'est un milieu de vie où tous les efforts convergent pour rendre autonomes ces jeunes femmes responsables d'une famille. »

UNE ÉCOLE POUR LES RACCROCHEURS ET LES RACCROCHEUSES QUI FAIT UNE GRANDE PLACE AUX MÈRES ADOLESCENTES

«Les jeunes n'ont pas toutes le même profil ni les mêmes besoins», affirme Rosie D'Andréa, travailleuse sociale à l'école Le Virage à Pont-Viau. Selon elle, certaines s'accrochent aisément de l'encadrement que l'on trouve à l'école ordinaire, d'autres, par contre, ont un rapport plus difficile avec cette dernière. C'est avec ces jeunes raccrocheuses qu'elle et ses collègues travaillent; leur condition de filles enceintes ou de mères ne leur fait pas peur.

L'école Le Virage offre, au secteur des jeunes, un programme pédagogique selon une approche individualisée, soutenue par un enseignement modulaire. Les jeunes

mères peuvent s'y inscrire en tout temps durant l'année scolaire.

Rosie D'Andréa a constaté, au cours des dernières années, une augmentation du nombre des jeunes mères qui fréquentent l'école Le Virage. Cette situation a conduit l'établissement à organiser des services pour faciliter leur fréquentation scolaire, notamment une halte-garderie, mise sur pied en décembre 1996. Du même coup, on assurait la prise en charge et le développement de leurs enfants dans un milieu éducatif avec la collaboration d'une infirmière du CLSC Marigot.

Le programme comporte trois volets. Le premier concerne les autres élèves de l'école, qui sont recrutées et formées pour devenir gardiennes bénévoles à la halte-garderie. Cette responsabilité rehausse leur estime de soi. Ces élèves, ne l'oublions pas, sont elles-mêmes des raccrocheuses. Rosie D'Andréa fait valoir que les bienfaits dépassent largement les unités accordées pour ce travail. Cette initiative est donc importante et formatrice pour les élèves et elle les aide à combattre les préjugés.

Le deuxième volet touche les bébés des élèves. En effet, la formation offerte aux gardiennes est assez complète pour qu'elles puissent assurer aux enfants les soins et la stimulation nécessaires à leur développement.

Enfin, le troisième volet s'adresse aux mères. Lorsque le nombre d'élèves est suffisant, tous les mercredis, comme une grande famille, elles se rassemblent avec les pères et les enfants pour un souper communautaire. Ce sont des ateliers sans cérémonie. Chacune apprend à se définir dans son rôle social de parent. Comme le précise Rosie D'Andréa, ces soupers revêtent une grande importance puisque ces filles n'ont souvent pas de famille. Toutes ces activités sont offertes gratuitement aux jeunes mères et constituent une plus-value très intéressante. Menées à bien avec peu de moyens, leur portée va au-delà de leurs objectifs immédiats. Rosie D'Andréa ajoute en terminant: «Souvent, ces jeunes mères me disent toutes les joies qu'elles éprouvent au contact de leur enfant, et cela me rassure de savoir que leur situation peut aussi leur apporter du bonheur.»



UNE ÉCOLE SECONDAIRE POUR FILLES OÙ LA PRINCIPALE CONDITION D'ADMISSION EST LA GROSSESSE

L'école Rosalie-Jetté de la Commission scolaire de Montréal est un cas particulier parmi les écoles secondaires publiques: c'est l'unique école au Québec destinée exclusivement aux filles enceintes et aux mères adolescentes. Elle a le statut d'école nationale et reçoit entre 50 et 70 élèves par année. Ses services sont adaptés à la réalité de ces jeunes filles, ce qui leur facilite la tâche. L'admission s'effectue à n'importe quel moment au cours de l'année scolaire. Michèle Boily, agente de service social, s'y dévoue depuis 1982. Elle s'assure notamment que chacune reçoit toute l'aide à laquelle elle a droit, particulièrement sur le plan financier. «Lorsque je les vois arriver le matin avec le bébé dans les bras, le sac à couches, le sac d'école, dit-elle en leur rendant hommage, je leur lève mon chapeau parce que ce sont des

filles pleines de courage et de persévérance.»

Des cours à temps plein de la 1^{re} à la 5^e secondaire y sont offerts au secteur des jeunes. L'école a obtenu une dérogation du ministère de l'Éducation qui lui permet d'accueillir des élèves de plus de 18 ans en 4^e et en 5^e secondaire, jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Le personnel de cet établissement apporte une aide individuelle aux élèves.

De plus, à l'école Rosalie-Jetté, on peut apprendre son métier de mère tout en poursuivant sa scolarisation. En effet, la garderie Carcajou, située dans les locaux de l'école, réserve un certain nombre de places pour les enfants des élèves. Celles-ci effectuent à cette garderie un ou plusieurs stages supervisés axés sur les soins à prodiguer à un enfant. Elles apprennent ainsi à devenir de bonnes mères avec l'aide de personnes qualifiées. Des cours prénatals et postnatals sont également donnés aux élèves. Tous ces cours sont à unités en vue de la sanction des études.

L'école, toujours en quête de financement, organise plusieurs activités sous l'égide de la Fondation Opti-Vie. Michèle Boily témoigne sa reconnaissance à ces gens dévoués: «La Fondation nous aide à réaliser des projets ou à dépanner les élèves qui ont des problèmes.» Cette année, l'école a mis à la disposition des élèves un local pour qu'elles y installent une friperie. Ça, c'est le côté pratique. Douze élèves ont obtenu leur diplôme d'études secondaires l'année dernière, un sujet de fierté pour toute l'école. La plupart d'entre elles poursuivent leurs études, soit à la formation professionnelle, soit à la formation technique ou préuniversitaire. Leur réussite démontre l'efficacité de tous les efforts déployés.

UNE COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE ET LE CLSC

À l'école secondaire De l'Île, située à Hull, les futures mères ne sont pas exclues. Au contraire, on les incite à y poursuivre leurs études dans les classes ordinaires en collaboration avec des personnes-ressources du CLSC de Hull. Travailleuse sociale du CLSC, Francine Gratton travaille à temps plein à cette école. Elle s'occupe d'un groupe de prévention de l'absentéisme et de l'abandon scolaire, auquel les jeunes filles sont invitées à se joindre pour soutenir leur motivation. Francine Gratton insiste sur l'importance de leur apprendre à devenir de bons parents. À cette fin, les jeunes mères sont dirigées vers le programme Jessie, cours prénatal adapté aux adolescentes enceintes, et, par la suite, vers le programme Moi et mon bébé. Enfin, elles ont accès au programme communau-

taire YAP, Y a pas d'âge pour être mère.

Francine Gratton croit important non seulement de favoriser la scolarisation des jeunes mères, mais aussi de les soutenir lorsqu'elles apprennent qu'elles sont enceintes. «C'est le choc, affirme-t-elle. Il faut intervenir dès le début. Elles sont placées devant un choix déchirant et bien jeunes pour y faire face: interrompre la grossesse ou la poursuivre et garder le bébé ou encore le donner en adoption.» Au cours de cette démarche de réflexion, elles peuvent compter sur l'aide d'une infirmière, d'une travailleuse sociale à l'école ou au CLSC ou d'une femme médecin. Le dépliant Ma chum est enceinte est un exemple d'outil qui s'adresse à l'adolescente elle-même ou à ses amies.

Au cours de sa pratique, Francine Gratton a pu observer une situation paradoxale: celles qui ont déjà subi un avortement ou une fausse couche lors d'une première grossesse ont souvent vécu péniblement cette épreuve. Alors, plusieurs vont chercher à devenir enceintes pour, cette fois, faire le choix de garder leur bébé. Ces filles présentent un risque élevé d'une deuxième grossesse. «Il faut donc les suivre davantage pour prévenir cette situation», dit-elle.

La prévention des grossesses, Francine Gratton et ses collègues du CLSC en font une priorité. Leur détermination est partagée par l'école secondaire De l'Île. À Hull, les infirmières scolaires et les travailleuses sociales font la promotion et la distribution de condoms (ceux de couleur sont très populaires). Les infirmières transmettent également de l'information sur

la pilule du lendemain et la rendent accessible à l'école. Francine Gratton est confiante: «Chaque jour, notre pratique nous confirme que nous ne devons pas laisser les jeunes se débrouiller seuls par rapport à leur sexualité; l'accompagnement social est essentiel.»

Malgré leurs prétentions, les jeunes sont loin de tout savoir sur la contraception. Ils et elles négligent de prendre les précautions élémentaires, souvent par insouciance, d'où l'importance accordée aux activités de prévention des grossesses à l'adolescence dans les écoles primaires et secondaires de l'Outaouais.

CONCLUSION

Les quelques exemples qui précèdent montrent la diversité des projets que des écoles conçoivent à l'intention des élèves enceintes ou des mères adolescentes. Certaines écoles y consacrent beaucoup de moyens financiers, d'autres très peu. Toutes s'efforcent cependant d'aider ces jeunes mères à atteindre leur objectif: obtenir un diplôme.

L'école a su s'adapter aux besoins d'autres catégories d'élèves, celles et ceux qui sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Les filles enceintes et les mères adolescentes doivent, elles aussi, pouvoir compter sur la possibilité d'un aménagement de leur programme de formation augmentant leurs chances de réussite, notamment le parcours scolaire individualisé. Comment évaluer le taux de succès chez les mères adolescentes qui bénéficient d'une aide particulière? Il n'existe pas de réponse simple à cette question. Cependant, le fait de mieux soutenir les filles enceintes et les mères adolescentes dans leur scolarisation ne peut qu'accroître leurs chances de réussite. De surcroît, le décrochage scolaire compte parmi les causes de grossesse à l'adolescence, d'où l'importance d'agir pour sa prévention. N'oublions pas que l'objectif premier de la réforme de l'éducation en cours repose précisément sur la réussite du plus grand nombre.

La réussite éducative des jeunes filles et des jeunes mères dépend de deux conditions:

- l'affirmation de l'engagement de la direction et du personnel de l'école par l'aménagement de

conditions favorisant la fréquentation scolaire;

- la concertation des ressources du milieu, des organismes communautaires, des centres locaux d'emploi (CLE), des CLSC, ainsi que de toutes les tables de travail régionales vouées à la réussite éducative et à l'intégration professionnelle.

Francine Bélanger est conseillère à la Coordination à la condition féminine au ministère de l'Éducation et responsable du dossier des mères adolescentes.

1. Le Comité conseil sur les mères adolescentes dans le réseau de l'éducation a été constitué en 1997 pour élargir l'expertise du ministère de l'Éducation sur la question de la grossesse à l'adolescence. Il favorise la mise en commun de stratégies et de moyens d'action au regard de la prévention des grossesses précoces et du soutien aux mères adolescentes. Les membres du Comité conseil ont collaboré à la rédaction du présent article: Michèle Boily, Lucile Boivin, Rosie D'Andréa, Diane Mathurin et Élise Robitaille du réseau scolaire; Francine Gratton du réseau de la santé et des services sociaux et Yvon Rodrigue du ministère de l'Éducation.

Bibliographie

BOUCHARD, Camil, Vivian LABRIE et Alain NOËL. Chacun sa part - Rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu, Montréal, mars 1996, 235 p.

SPAIN, Armelle, Sylvie HAMEL et Lucille BÉDARD. Devenir - Approche éducative en développement de carrière au féminin, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, 98 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SeXprimer pour une sexualité responsable - Un projet de prévention des grossesses à l'adolescence - Guide d'animation 3^e et 4^e secondaire, Québec, ministère de la Santé et des services sociaux, 1994, 225 p. (On peut se procurer ce guide à la Coordination à la condition féminine du ministère de l'Éducation (télécopieur: (418) 646-7592, courrier électronique: condition.feminine@meq.gouv.qc.ca.)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Un nourrisson... et de l'ambition! La scolarisation des mères adolescentes: défi et nécessité, Québec, 1998, 24 p. (On peut se procurer cette brochure à la Direction des communications et dans les directions régionales du ministère de l'Éducation.)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Sac à couches et sac d'école, Québec, 1993, 25 min, vidéocassette VHS, MEQ 2630.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Enceinte... j'ai encore ma place à l'école, Québec, 1995, 18 min, vidéocassette VHS, MEQ 2290. (On peut se procurer ces vidéos à la vidéothèque, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 1056, rue Louis-Alexandre-Taschereau, édifice Marie-Guyart, rez-de-chaussée, Québec (Québec) G1R 5E6.)

D'autres écoles offrent des services aux mères adolescentes

L'Accès-Cible est un service pour les mères adolescentes offert à l'école secondaire Armand-Corbeil à Terrebonne. Les jeunes mères de la Commission scolaire des Affluents pourront plus facilement poursuivre leurs études grâce à une garderie à l'école, au transport des élèves et de leur bébé, à un horaire flexible et à une approche pédagogique adaptée. Accès-Cible offre depuis janvier 2000 plusieurs services de soutien, notamment à l'exercice du rôle parental.

Diplomère est un programme offert aux mères adolescentes qui fréquentent l'école Le Point tournant de la Commission scolaire Chemin-du-Roy à Trois-Rivières. Les jeunes mères se réunissent une fois la semaine et y reçoivent l'aide et le soutien nécessaires pour accomplir leurs tâches de parent et d'élève.

L'Institut secondaire Montfort est une école privée située à Shawinigan. On y offre un enseignement par modules et on encourage les mères adolescentes à y poursuivre leurs études.